

“Se montrer partout”.
Organisation sociale et “semi-nomadisme”
chez les horticulteurs forestiers
Ankave-Anga
(Papouasie-Nouvelle-Guinée)

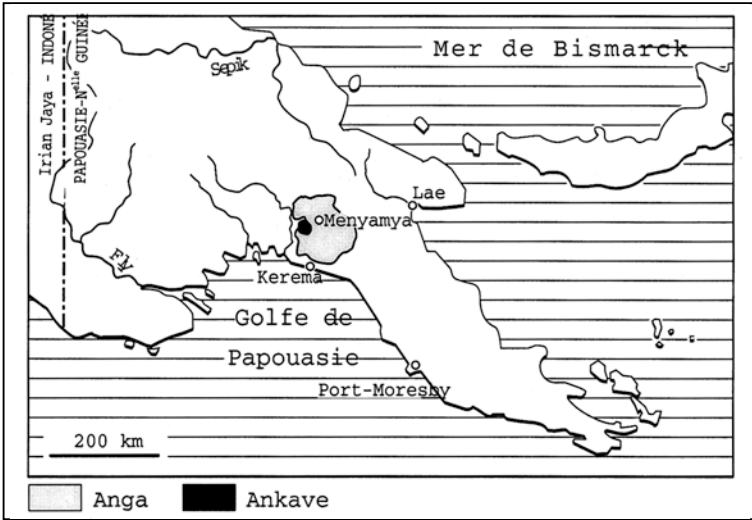
Pierre Lemonnier*

Au nombre d'un millier, les Ankave sont l'un des douze groupes linguistiques et culturels Anga. Leur territoire d'environ 700 km² (25x28km) est situé dans la province du Gulf, au centre-est de l'État indépendant de Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG). Ces agriculteurs forestiers éleveurs de porcs occupent trois vallées encaissées entièrement couvertes de forêt tropicale au sein des petites chaînes de montagnes qui prolongent vers l'ouest – et les basses terres – le massif secondaire qui s'étend de la cordillère centrale à la mer.

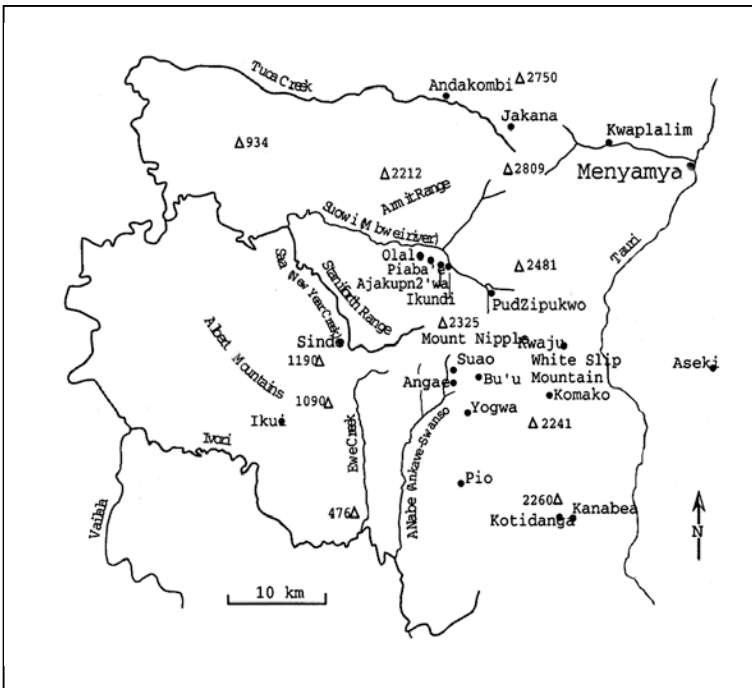
Vue du mur de montagnes qui clôt vers l'est le pays ankave, la vallée de la rivière Suowi (ou “vallée d'Ikundi”, du nom du principal village qui s'y trouve) présente une succession d'étages écologiques entre 2 500 et 400 m d'altitude (dans les basses terres marécageuses de l'arrière-pays du Golfe de Papouasie). Cette ligne de crêtes marque aussi la limite – d'ailleurs désormais régulièrement franchie – qui sépare les Ankave de ce qu'il est convenu d'appeler la “modernité”. Ils occupent en effet des vallées faiblement peuplées, situées très à l'écart des axes de développement du pays et à l'intersection de trois provinces toutes aussi peu soucieuses de leur sort (Gulf, Eastern Highlands, Morobe). Il faut marcher pendant deux à quatre jours et grimper jusqu'à 2600 m un raidillon extrêmement étroit, froid et dangereux pour atteindre Menyamya et la plus proche route (cartes 1 et 2).

* CNRS, CREDO, Maison Asie-Pacifique, Université de Provence, 3 place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 03, France

Carte 1 : Situation des Anga en PNG



Carte 2 : Le territoire Ankave



De fait, bien que le “premier contact” ait été établi en 1953 et que la région ait cessé d’être considérée comme “non pacifiée” à l’extrême fin des années 1960, les rapports des Ankave avec l’administration papoue restent minimes. Depuis l’Indépendance (1975), qui a marqué la fin des migrations temporaires vers les plantations, débutées au milieu des années 1960, ceux d’entre eux qui voyagent ne quittent leur vallée que pour quelques jours, le temps de vendre des nappes d’écorce battue aux groupes voisins, mais sans presque jamais atteindre la “station” de Menyama elle-même. Ce faisant, les Ankave ont fort peu de contacts avec l’Etat, les missionnaires ou l’économie de marché.

De 1982 à 1987, quatre évangélistes luthériens s’étaient succédé dans la vallée de la Suowi, sans autre résultat notable que la mise en déroute systématique des pasteurs SDA (Seven Day Adventists) qui s’aventuraient dans la région et la destruction systématique des “églises” à chaque départ de *pastor* (Tok Pisin pour “évangéliste”). En 1992, un évangéliste luthérien a établi une école dans son église avec quelque succès. Lui aussi a finalement été chassé. Le partage du message chrétien reste limité, mais plus d’une douzaine d’hommes (et une ou deux femmes) savent désormais lire et écrire. Avec la fin des guerres et des vendettas, cet apprentissage de l’écriture constitue le bouleversement le plus important intervenu en 40 ans dans la vie de cette population.

Les rapports avec le marché sont tout aussi limités. Il n’existe quasiment aucune culture de rente chez les Ankave même si les caféiers plantés vers 1985 commencent à porter des baies en quantité notable. Ce petit peuple est par ailleurs l’un des rares groupes de PNG à produire des capes d’écorce pour une utilisation autre que la vente aux touristes. L’économie de la vallée n’est que faiblement monétarisée et l’achat de denrées alimentaires (riz, poisson en conserve, sel, margarine) est rarissime. Hormis les vêtements – shorts, pantalons, jupes et blouses distribués par dizaines par l’évangéliste papou en 1992 et 1993 –, les haches d’acier, les machettes et quelques rares fourre-tout en aluminium, aucun bien industriel n’est présent dans la vallée de la Suowi¹.

Corrélativement, les Ankave trouvent toujours dans l’exploitation de la forêt la majeure partie de leurs aliments et des matériaux de leurs activités techniques et, pour autant que l’on puisse en juger, ils continuent d’utiliser et de gérer ce milieu d’une manière inchangée depuis qu’ils se sont installés dans la vallée de la Suowi, il y a environ 200 ans, d’autant que nul projet d’exploitation forestière ou minière n’est envisagé dans la région. En particulier, l’exploitation régulière de l’ensemble des zones écologiques de leur territoire amène les Ankave à se déplacer sans cesse d’un point à l’autre de leur vallée et alimente le “semi-nomadisme” qui les caractérise.

Comme tous les Anga, les Ankave sont une société à “grands hommes”, c’est-à-dire que les affaires qui y mobilisent (ou mobilisaient) l’attention

¹ Celle où je mène régulièrement des enquêtes depuis 1987 en collaboration avec P. Bonnemère (CNRS, CREDO, Marseille).

collective sont la guerre et les initiations masculines (Godelier, 1982 ; Lemonnier, 1990, 1997). La menace d'une invasion par les populations des hautes vallées demeure, si bien que, même plus espacées que jadis, les initiations masculines restent pratiquées (les dernières en 1986 et 1994) et obligatoires pour tous les garçons. Notons que, tout "grands hommes" qu'ils sont, les Ankave présentent l'originalité de pratiquer des échanges cérémoniels de nourriture qui, hors des périodes de guerre, de deuil ou d'initiation, constituent l'essentiel de la sociabilité interfamiliale. L'échange de nourriture exclusivement produite grâce au travail de la famille restreinte qui l'offre est probablement à mettre en rapport avec le goût prononcé des Ankave pour une solitude relative qui les conduit à se déplacer tout au cours de l'année, mais aussi d'années en années, au sein de territoires claniques strictement définis et régulièrement réappropriés par le travail qu'on y dépense ostensiblement.

Quand des horticulteurs des hautes terres descendent en Papouasie

Malgré un environnement à 99 % forestier, une faible densité de population (1,3 hab/ km²) et un habitat semi-permanent dispersé en forêt, les Ankave sont, fondamentalement, un peuple des Highlands, chassé par les guerres de siècle en siècle et de vallée en vallée jusqu'à son emplacement actuel. Ils sont aussi un peuple de la forêt. Qu'il s'agisse d'un éphémère campement dans une ébauche de clairière ou d'une langue de savane séculaire, les lieux où ils installent leurs résidences ne sont que des zones un peu particulières de la forêt : celles où, temporairement ou non, les arbres ont été un peu écartés pour faciliter l'habitat. Pour eux comme pour tant d'autres peuples, il n'existe pas de différence de nature entre l'espace habité et le plus profond de la forêt. Là où l'observateur ne relève que l'immensité d'un couvert végétal dense et opaque aux regards, les Ankave ne voient qu'un territoire restreint, bien délimité par les crêtes des montagnes sur son pourtour ou, vers l'est, par un *no man's land* de basses terres. Il n'est pas un point d'une vallée qui ne soit repéré, approprié, nommé et marqué. Les lignes de crêtes, les torrents, les ruisseaux ou les rochers délimitent le territoire associé à chaque clan, lui-même éventuellement subdivisé à la suite de conflits entre lignages.

Au-dessus de 1000 m d'altitude, quelques langues de savanes situées sur la partie vaguement plate de quelque crête étroite dominant un torrent indiquent la présence de hameaux permanents. Chaque famille y possède une hutte sur pilotis que l'on visite si quelque événement entraîne le rassemblement d'une partie de la population – jadis les phases de guerre active ; aujourd'hui un deuil, une distribution de nourriture, des initiations, l'arrivée d'un évangéliste ou la présence des ethnologues.

Malgré la richesse de la faune, les produits de la chasse ne constituent qu'un apport nutritif très marginal. Le gibier remplit surtout un rôle cérémoniel chez les Ankave : les marsupiaux, le casoar, le porc sauvage représentent encore une forte proportion des dons en nature qui accompagnent le mariage ; on offre aussi des marsupiaux à une épouse qui vient d'accoucher. Les anguilles sont offertes à l'issue de l'importante cérémonie qui clôt un deuil. Le troupeau de porcs est relativement peu développé, mais le nombre d'animaux correspond à la moyenne rencontrée ailleurs chez les Anga (ici 0,5 animal par habitant). Une fois adultes, les cochons sont nourris de "taros" *Xanthosoma sagittifolium* cuits, tous les deux ou trois jours en moyenne. Dans l'intervalle, ils cherchent leur nourriture eux-mêmes à l'intérieur des anciens jardins et aux alentours des habitations.

Comparés aux sociétés d'horticulteurs des *Highlands*, et notamment aux sociétés anga du nord (Baruya, Sambia), dont les territoires s'étendent entre 1500 et 3000 mètres, les Ankave se caractérisent par la place tenue par la cueillette des ressources végétales "sauvages", qui fournit un complément non négligeable à la consommation de ces plantes cultivées. P. Bonnemère a ainsi dénombré 91 plantes sauvages à usage alimentaire obtenues par cueillette ou semi-cueillette (Bonnemère, 1999). Il est permis de croire que ces plantes quantitativement marginales et appartenant à des espèces très diverses fournissent au régime alimentaire un complément de haute qualité. À cette collecte s'ajoute la récolte des fruits de quatre arbres saisonniers semi-cultivés : l'arbre à pain (*Artocarpus altilis*), le pandanus "à noix" (*Pandanus julianetti*) et, surtout, le pandanus rouge (*Pandanus conoideus*)² et le *Pangium edule*, dont les Ankave tirent des sauces consommées avec des tubercules.

La base de l'alimentation des Ankave est cependant constituée des produits des jardins : de nos jours, le "taro" *Xanthosoma sagittifolium*, les bananes (*Musa sapientum*), la patate douce (*Ipomea batatas*), la canne à sucre (*Saccharum officinarum*) et, dans une moindre mesure, le taro *Colocasia esculenta*. Selon leur emplacement, on peut distinguer trois types de jardins : dans le hameau permanent où elle a installé sa résidence principale, chaque famille a planté des patates douces, des taros *Colocasia esculenta*, des bananiers, du maïs (depuis les années 1970) et de la canne à sucre dans l'enclos domestique qui entoure la maison. Mais chacun exploite en outre simultanément un ou deux jardins, d'une superficie unitaire variant de 2 000 à 4 000 m². Ceux-ci n'ont pas été plantés en même temps et produisent des aliments différents. Les plus récents fournissent les patates douces, les graminées *Setaria palmifolia* et *Saccharum edule*, les cucurbitacées, le maïs (qui reste rare). Les plus anciens, ouverts depuis au moins deux ans, renferment des bananiers, de la canne à sucre et des *Xanthosoma sagittifolium*, dont la durée de vie est

² Cet arbre tient une place particulière chez les Ankave qui considèrent que le jus rouge vermillon extrait de ses fruits est l'équivalent du sang, notamment féminin. L'un des moments cruciaux des initiations masculines est l'onction de ce jus sur le corps des jeunes garçons, qui acquièrent ainsi leur maturité et leur force d'homme (voir Bonnemère, 1996). Pour le *Pangium edule*, voir Bonnemère 1993.

plus longue. C'est là que se trouvent les Pandanus rouges (qui portent des fruits pendant une cinquantaine d'années, dit-on, s'ils sont régulièrement entretenus). Ces grands jardins peuvent être situés à proximité immédiate des hameaux (à 15 ou 20 minutes de marche), ou, dans le cas d'individus dont le territoire clanique s'étend jusque dans les parties basses de la vallée, à plus de deux et même quatre heures de marche. Là se trouve un vague abri dans lequel la famille, ou seulement l'épouse et ses enfants, séjourne au moment de désherber les parcelles ou de récolter de la nourriture.

Pour ouvrir un nouvel essart, les Ankave défrichent un secteur de forêt là où leurs parents ou grands-parents avaient eux-mêmes jardiné vingt ou quarante ans auparavant. Une telle zone d'anciens jardins se distingue de la forêt non cultivée ou de la forêt d'altitude par des assemblages particuliers d'arbres (*Acalupha spp.*, *Cryptocarya sp.*, *Euodia sp.*, *Sterculia sp.*, *Macaranga sp.* par exemple) ayant environ 70 cm de diamètre et, surtout, par la mémoire collective, qui associe le nom d'un "ancien" – père, oncle, grand-père – aux quelques pieds de cordyline, de *Comensia sp.* et de *Pandanus conoideus* que l'on a continué d'y entretenir, parfois bien après que le visage des derniers agriculteurs du lieu eut quitté les mémoires.

L'abattage des plus gros arbres est un travail masculin, effectué à la hache. Les femmes coupent les broussailles et nettoient le sol à l'aide d'une machette ou d'un bâton à fouir. Une partie des branchages et des broussailles ainsi dégagés est rassemblée en de grands tas que des piquets empêchent de s'effondrer dans la pente. Mais, contrairement aux pratiques des Anga des hautes terres, ces tas ne sont pas destinés à être brûlés, mais à attirer les rats, qui y sont capturés quelques semaines plus tard.

À proximité des principaux villages, les jardins individuels se trouvent au sein de zones où plusieurs familles ont ouvert d'essarts plus ou moins en même temps. De telles zones cultivées en un point ou un autre pendant une douzaine d'années peuvent mesurer plus d'une dizaine d'hectares. Lorsqu'une même famille ouvre des jardins à plusieurs heures de marche des villages permanents, en amont ou en aval de la rivière, les trois ou quatre jardins ouverts sur cinq ou six ans se trouvent les uns à côté des autres et il n'est pas rare de voir une zone forêt de six, dix et même douze hectares progressivement mise en culture par un homme seul et ses épouses.

Un jardin abandonné depuis trois ou quatre ans devient à peine discernable de la forêt qui l'entoure, si ce n'est par la présence de bananiers qui fructifient encore ou d'un immense taro *Xanthosoma* dominant pour quelque temps le fouillis de jeunes arbres qui prennent possession de la parcelle. Au bout de plusieurs dizaines d'années la forêt devient similaire en apparence à la forêt primaire (Pajmans, 1976 : 80-1).

Trois rythmes de mobilité résidentielle

Dans leur occupation de l'espace et usage de la forêt tropicale, les Ankave se caractérisent par une mobilité résidentielle élevée. Tout en établissant leurs hameaux et villages permanents entre 1 000 et 1 400 mètres, les habitants de la vallée de la Suowi exploitent une série de niches écologiques qui s'échelonnent entre 500 et 1 400 mètres, voire 2 500 mètres dans les zones anciennement ennemies, au nord et à l'est de la rivière. Les jardins eux-mêmes sont ouverts dans la forêt à différentes altitudes.

Les mouvements des Ankave dans la forêt sont de trois types : pérégrinations annuelles des familles et succession pluriannuelle des zones de jardins, qui sont cycliques, et un mouvement non cyclique, mais régulier et de très longue durée (plusieurs siècles), qui est celui qui conduit des populations des hautes vallées vers les basses terres où elles finissent (ou finissaient) par disparaître.

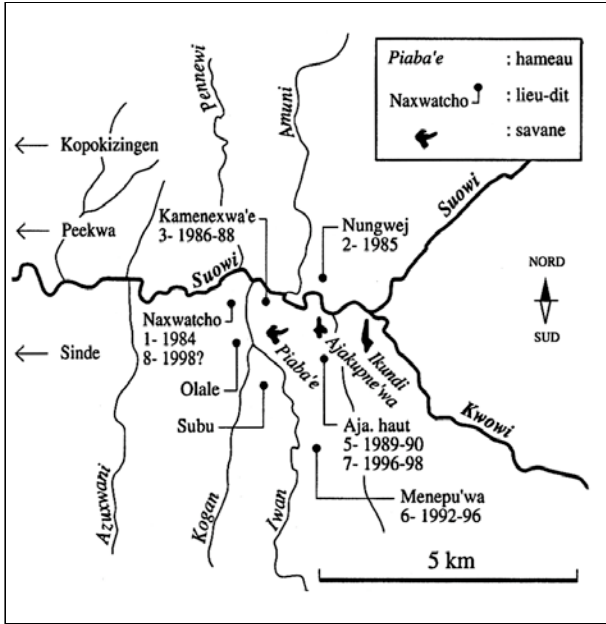
Annuellement, d'abord, la plupart des familles passent de longs moments hors de leurs hameaux afin de se rendre dans des jardins isolés dans une clairière ouverte pour l'occasion, pour tirer parti de diverses ressources de la forêt de basse altitude (arbres fruitiers, *Ficus* dont les écorces sont transformées en capes et en pagnes) ou encore en vue de piéger des anguilles dans les rivières bordant un territoire lignager qui leur est propre.

Ces différentes zones sont régulièrement visitées en fonction des rythmes de maturation et de fructification des arbres. Dès les mois d'avril ou mai, les familles partent les unes après les autres s'installer quelques semaines dans les plus basses terres, là où poussent les *Pangium edule*, dont ils font macérer les fruits. En juin, ce sont ceux de l'arbre à pain (*Artocarpus altilis*) qu'elles vont consommer dans les mêmes zones. Le pandanus rouge, quant à lui, pousse également à des altitudes plus élevées, et c'est la fructification différentielle selon les espèces et l'altitude qui conduit les habitants à se déplacer, entre octobre et juin. D'octobre à décembre, on se rend dans les parties les plus hautes du territoire (au-dessus de 2000 m) pour ramasser les fruits du *Pandanus julianetti* tombés au sol. La mobilité liée au piégeage des anguilles, au traitement des écorces de *Ficus* pour fabriquer des capes ou à la préparation de la chaux consommée avec les noix d'arec est indépendante de la saison.

Les impératifs de l'alimentation ou du commerce inter-tribal ne rendent cependant pas entièrement compte des mouvements – et du travail – annuels d'une famille. En particulier, il arrive qu'un Ankave ouvre un essart uniquement dans le but d'affirmer son droit d'usage sur une portion de forêt : mal clos, le jardin est de facto abandonné, et ruiné par les porcs, aussitôt que défriché.

En 1987-1988, par exemple, un vieil homme et ses deux fils disposaient de pas moins de six jardins. Ils utilisaient un enclos domestique à Subu (carte 3) – qui est le village permanent du clan Iwadze mais où seule vivait leur famille. Entre Subu et Piabae se trouvait deux jardins en production : l’un ne donnait plus que des taros *Xanthosoma*, tandis que l’autre fournissait l’essentiel de la nourriture quotidienne.

Carte 3 : Les différents jardins et résidences d’Andrew entre 1984 et 1998



En moins de 6 mois, le vieil homme et son fils aîné ont alors ouvert trois nouveaux essarts. D’abord, à proximité immédiate d’un *Pangium edule* leur appartenant, à la jonction des rivières Iwan et Kogon, c’est-à-dire à la limite nord et ouest de leur territoire clanique. Le fils aîné a ensuite ouvert un grand essart sur le flanc abrupt de la rive droite de l’Iwan. Au début de 1988, le père défrichait un nouvel enclos dans le village de Piaba’e, sur la terre de ses affins. Ses fils se sont également installés dans ce village en 1988, dans le cadre d’un rassemblement des Iwadze sur la terre de leurs affins Ngyue. Avec le recul, on s’aperçoit que seuls les enclos domestiques de Piaba’e ont réellement servi à l’alimentation familiale. Les deux autres parcelles mises en culture fin 1987 ont été immédiatement ravagées par les porcs, faute d’avoir été correctement protégées par une barrière. Il est clair que le travail investi en territoire Iwadze était

uniquement destiné à rappeler les droits d'usage du plus petit clan de la vallée de la Suowi.

À cette mobilité annuelle s'en ajoute une seconde qui correspond au cycle des jardins eux-mêmes et s'étend sur plusieurs années. Lorsqu'une famille ouvre un nouvel essart, il est fréquent qu'elle défriche une portion de son territoire qui se situe à l'opposé du site précédent, comme le montre l'étude de cas qui suit, qui concerne les résidences et les jardins d'Andrew (nom imaginaire) entre 1985-1998.

Andrew, qui est aujourd'hui un homme de 65 ans, avait une vingtaine d'années lorsqu'un administrateur australien a mis le pied pour la première fois dans sa vallée (1953) et plus de 30 ans lorsque guerres et vendettas ont cessé (1965). Il est par ailleurs un homme de "tradition" : en 1998 il a encore organisé une cérémonie de lever de deuil qui a attiré plus d'une centaine de danseurs pendant plusieurs nuits ; il n'a pas son pareil pour fabriquer et utiliser les pièges à anguilles ; et il y a de bonnes chances pour qu'il parvienne à usurper la fonction de maître des initiations qu'il dispute à un représentant de l'un des clans auquel il tente par ailleurs de grignoter du territoire. Il n'a jamais planté de café. En 13 ans, il a changé six fois de résidence principale, ce qui correspond au rythme qu'indiquent pour le passé les informateurs qui soulignent "qu'avant le contact avec les Blancs" on se déplaçait encore davantage.

Andrew appartient au principal clan ankave : les Idzadze. Ses territoires de chasse se trouvent à deux heures de marche au-dessus d'Ikundi, entre 1 400 et 2 400 m d'altitude, dans les forêts qui dominent le hameau aujourd'hui abandonné de Pudzipukwo. Ses ancêtres paternels ont très anciennement (200 ans) occupé une étroite épaule là où se rejoignent les crêtes matérialisant l'axe principal des territoires respectifs d'Ikundi (clan Idzadze) et de Piaba'e (clan Nguye). C'est le lieu-dit Menepuwa (carte 3). Ses parents maternels, du clan Omore, occupaient l'ouest de la Kogan, ainsi que le bord immédiat de la Suowi à la hauteur de la rivière Pennewi. Décimés dans les années 1960 par une épidémie interprétée localement comme une attaque de sorcellerie, ces parents maternels n'ont plus aujourd'hui de descendants directs. Andrew, son frère cadet et son fils aîné (âgé d'une trentaine d'années) considèrent de leur "devoir" d'occuper ces terres situées 500 m plus bas que leur territoire propre, sous prétexte de "l'entretenir". Du même coup, ils ont accès à plusieurs biefs dans lesquels ils piègent les anguilles ainsi qu'à des arbres qui ne poussent pas sur leur territoire clanique (*Pangium edule*, arbre à pain) ou qui n'y poussaient pas jusqu'à ce qu'on les déplace et cultive (*Ficus* dont on bat les écorces).

Depuis une vingtaine d'années, les Ankave de la Suowi changent "en masse" de résidence principale chaque fois qu'un évangéliste (ou les ethnologues) s'installe de manière durable : une soixantaine de personnes font ainsi régulièrement la navette tous les trois ou quatre ans entre

Ajakupne'wa et Ikundi, ouvrant chaque fois de nouveaux jardins et enclos domestiques. En revanche, la localisation de leurs jardins principaux suit plutôt une logique personnelle. Certes, les grandes zones mises en culture à proximité immédiate des grands hameaux finissent par contenir une dizaine de jardins familiaux, mais l'ouverture d'un jardin principal à une heure ou plus de ces hameaux (et jusqu'à quatre heures de marche) résulte d'une décision individuelle, conformément au "il fait ce qu'il veut" qui domine l'ordre politique ankave. J'ai ainsi suivi la lente colonisation par les Idzadze de la rive nord de la Suowi, laissé vide d'hommes par le départ des ennemis Iweto, il y a près d'un siècle.

Les établissements successifs de Andrew, de son frère et de son fils répondent à cette même expansion vers l'ouest du clan Idzadze. À ce titre, leur histoire est probablement représentative du mode d'occupation technique et politique du territoire qui a été celui des Ankave depuis qu'ils ont atteint les rives de la Suowi. J'indique ici les résidences principales d'Andrew (maison sur pilotis au milieu d'un enclos domestique) et ses jardins principaux : c'est-à-dire ceux dont la famille tire la majorité de son alimentation à un moment donné (carte 3 et tableau 1).

En 1984, Andrew se trouvait à Naxwatcho, sur les terres de ses maternels situés à 950 mètres d'altitude. Un an plus tard, il résidait à Ajakupne'wa et disposait d'un jardin dans un immense essart à Nungwej, immédiatement au nord de la Suowi. En 1986, il ouvrit un jardin à Kamenexwa'e, à l'ouest de la Kogan, toujours sur les terres de ses maternels, à 900 m d'altitude, tout en continuant à résider à Ajakupne'wa. En 1988, Andrew construisit un enclos domestique contenant une maison dite "permanente" au bas de la langue de savane de Piaba'e. Son principal jardin était situé à Naxwatcho, sur l'autre rive de la Kogan, face à Kamenexwa'e, sur les terres de ses maternels là encore, et à proximité d'un *Pangium edule* planté là par son propre père. Cette année-là, la fabrication de la sauce tirée des amandes de cet arbre et le piégeage des anguilles le poussèrent à résider à cet endroit un mois sur deux au moins. Son frère et son fils se trouvaient eux à Pennewi, juste en face de Naxwatcho et de Kamenexwa'e.

À la fin de l'année 1989, survint un coup de théâtre : Andrew fut "chassé" de Naxwatcho où il avait son jardin principal par des Omore qui lui firent remarquer qu'il n'était pas chez lui. Avec ses épouses, il établit alors sa résidence à 10 minutes de marche au-dessus d'Ajakupne'wa, en un lieu appelé Texaxe kware'a, et ouvrit un jardin à une altitude d'environ 1 250 mètres. En 1992, un nouveau changement eut lieu, qui vit Andrew s'installer à Menepu'wa, vers 1 550 m d'altitude, avec ses épouses et une parente d'Angae qui s'était réfugiée chez lui avec ses enfants. Il s'agit d'un endroit où il avait déjà vécu avec son père alors qu'il était âgé d'une douzaine d'années. Il y avait là sept maisons, un abri pour les porcs et un autre sous lequel on prépare les repas. Le secteur était alors couvert de

Tableau 1 : Localisation GPS des jardins successifs d'Andrew (1985-1998)

1985		
Résidence	- Ajakupne'wa	07.17.520 S / 46.388 E, ± 1100 m
Jardins	- Nungwej	07.17.248 S / 46.610 E, ± 1000 m
1987-88		
Résidence	- Bas de Piaba'e	± 1050 m
Jardins	- Bas Piaba'e	
	- Naxwatcho	07.17.200 S / 45. 885 E , ± 950 m
	- Kamenexwa'e	± idem
1989		
Résidence	- Ajakupne'wa	07.17.520 S / 46.388 E , ± 1100 m
Jardins	- Ajakupne'wa	
	- Naxwatcho	
1990		
Résidence	- Menepu'wa	07.18.230 S / 46.300 E , ± 1550 m
Jardins	- Menepu'wa	
	- Abandon du jardin de Kamenexwa'e	
1993		
Résidence	- Menepu'wa	
Jardins	- Menepu'wa	± 1450 m
	- Vers Wangowi	
	- Nouveau jardin vers l'aval	± 1550 m
1994		
Résidence	- Menepu'wa	
Jardins	- Menepu'wa	
1997		
Résidence	- Ajakupne'wa haut	07.17.550 S / 46.200 E
Jardin	- Ajakupne'wa haut	
	- Menepu'wa	
	(dernières récoltes avant abandon)	
1998		
Résidence	- Ajakupne'wa haut	
Jardin	- Ajakupne'wa haut	
	- Menepu'wa	
	(dernières récoltes avant abandon)	
	- Nouveau jardin à Kamenexwa'e	

jardins (sur près de 4 000 m²). Son fils et son frère se trouvaient quant à eux quelques centaines de mètres plus bas, mais encore bien au-dessus d' Ajakupne'wa.

En 1994, sa résidence principale était toujours située à Menepu'wa, ainsi que ses grands jardins. Son frère, en revanche, était redescendu vers le hameau d' Ajakupne'wa, à l'endroit où un ancêtre de leur lignage s'était installé le premier, et, accessoirement, au sommet de la future piste d'aviation (en travaux depuis 1982...). En 1997, Andrew était redescendu à son tour vers Ajakupne'wa, tout en conservant un jardin à Menepu'wa.

En 1998, la situation était inchangée, si ce n'est que Andrew avait de nouveau "une petite maison et un enclos" à Naxwatcho, où il avait établi neuf ans auparavant un jardin dont il avait été finalement chassé par ses maternels. Il avait conservé sa résidence principale à Ajakupne'wa, et son frère et son fils vivaient à ses côtés tout en ayant ouvert de nouveaux jardins près de la Pennewi : la conquête de territoires vers l'ouest semblait donc bien avoir repris.

Ces déplacements d'Andrew illustrent une stratégie où deux tendances se dessinent. D'abord, il y a la volonté de disposer d'un accès aux arbres qui ne poussent pas sur les terres de son clan, situées à une altitude trop élevée. Par ailleurs, ses déplacements effectués sur dix ans sont représentatifs de la mobilité de certains autres membres du clan Idzadze, qui cherchent à s'installer sur les terres des clans devenus les moins nombreux.

Autrement dit, en même temps qu'un marquage intensif de son territoire lignager et que des tentatives d'occupation de terres appartenant à ses parents maternels aujourd'hui disparus à tout jamais, Andrew déploie une offensive du type de celles contre lesquelles le vieil homme du clan Iwadze tentait de se prémunir en 1987-88 en marquant les quatre coins de la terre de ses ancêtres de son travail acharné.

À ces formes de résidence que l'on pourrait qualifier du terme de semi-nomadisme se surimpose enfin un phénomène plus lent mais de plus grande ampleur géographique : la migration séculaire (voire millénaire) des Anga depuis Menyamyama vers les basses terres. Les Ankave sont l'un des groupes repoussés vers le sud et l'ouest pendant des centaines d'années par des groupes ennemis, au fur et à mesure que se peuplait la vallée de Menyamyama. Sur la moyenne durée, on observe chez les Ankave le processus par lequel une partie de la population descend vers la Papouasie pour ne plus en remonter. Année après année, quelques personnes quittent la zone des hameaux à la suite de dissensions ou pour fuir les sorcières cannibales *ombe* et se rendre dans la zone située à l'extrême ouest du territoire ankave, où résident généralement une cinquantaine de personnes dispersées le long de la New Year Creek (ou Saa') vers le hameau de Sinde.

Là, elles ne peuvent en général manquer d'entrer dans un cycle d'accu-

sation de sorcellerie et de vengeance armée qui, ajouté à la forte incidence de la malaria, se traduit par un taux de mortalité annuel qui peut frôler les 5 % ! Paradoxalement, c'est "pour se mettre à l'abri" d'imaginaires attaques de sorcellerie que des familles entières vont volontairement dans une zone où la malaria les décime rapidement. Leur mort ne fait que renforcer l'idée qu'elles étaient réellement la cible d'esprits mauvais, ce qui entretient le cycle infernal au cours duquel une partie de la population ankave – et, avant elle, d'autres groupes plus faibles – se dissout dans les basses terres, génération après génération. En témoignent des dizaines de noms de clans aujourd'hui portés par moins d'une demi-douzaine de représentants. De certains de ces clans des basses terres, il ne reste parfois plus que le nom, comme les Nea de la rivière O'ne, dont seule demeure une femme.

Produire chacun chez soi pour échanger avec tous

Au bout du compte, les Ankave passent la moitié, voire les deux tiers de leur temps hors du hameau dans lequel ils ont leur résidence principale, même s'ils n'en sont parfois éloignés que d'une demi-heure de marche à peine. Or ces mouvements correspondent à des caractéristiques sociologiques essentielles de leur société.

D'abord, l'analyse montre que l'isolement, le plaisir d'être entre soi au sein de familles restreintes et le refus obstiné de toute coopération résultent de représentations et de pratiques qui forment système. Pour les Ankave, le travail établit un lien entre une terre, ce que celle-ci permet de produire (même indirectement, dans le cas d'un porc, qui est seulement nourri des tubercules cultivés dans un jardin précis), et ceux qui la cultivent. Cette association est confirmée par les pratiques de chasse, parmi lesquelles on distingue régulièrement le gibier chassé individuellement sur un territoire particulier (par exemple celui qu'un mari offre à sa femme qui vient d'accoucher) de celui qui est capturé collectivement sur n'importe quel territoire clanique et offert en masse, sans spécifier l'identité du donneur (comme celui qui est donné aux initiés par l'ensemble des hommes adultes). L'idée ne serait pas tant celle, très répandue en Nouvelle-Guinée, que l'on ne peut manger ses propres porcs, que l'impossibilité de participer par son propre travail à la nourriture d'un animal qui vient "remplacer" une fille (Bonnemère, Lemonnier, 1992).

À la solidarité boulimique de Anga du nord comme les Baruya ou les Sambia (Godelier 1982 ; Herdt, 1981) s'oppose la ferme volonté des Ankave d'être chacun chez soi et un fort penchant pour les longs séjours en forêt. Celui-ci n'est pas sans rapport avec la crainte des attaques de sorciers ou d'esprits cannibales. Corrélativement, c'est presque exclusi-

vement au sein du couple marié que s'établit une coopération, le mari et l'épouse effectuant alors des tâches complémentaires (Bonnemère, 1996 : 181-189). Les Ankave coopéraient pour faire la guerre et, comme aujourd'hui, pour les initiations et les cérémonies de lever de deuil. Mais, hormis ces événements exceptionnels, ce n'est pas pour produire ensemble qu'ils se rassemblent, mais pour échanger les produits du travail d'une famille : distribution quasi-cérémonielle de *Pangium edule*, consommation collective de pandanus rouge, "mise au marché" de viande de porc (Lemonnier, 1999).

En d'autres termes, le mode d'occupation de l'espace choisi par les Ankave, qui s'accompagne chez eux d'un refus de la coopération inter-familiale, se présente tout à la fois comme un fondement et une conséquence des formes de l'échange dans ce groupe et, tout particulièrement, de l'échange de mariage. De fait, dans une société comme les Ankave où le porc est de facto tenu pour un équivalent du corps de l'épouse, les affins ne peuvent participer aux travaux de défrichage, de protection ou d'entretien des jardins qui produisent les tubercules dont sont nourris les animaux reçus dans le cadre des relations d'alliance.

Notons enfin que l'originalité de ce mode d'occupation du territoire s'observe spectaculairement dans le paysage : telle vallée qui, chez les Anga du nord, par exemple, serait couverte d'un entrelacs de jardins et de savane, se présente chez les Ankave comme une étendue presque entièrement boisée dans laquelle un œil peu expérimenté discerne à peine les zones où les cultures ont récemment cessé. De même, au lieu que de gros villages permanents soient aisément repérables à plusieurs kilomètres, seuls quelques milliers de mètres carrés de savane herbacée signalent les petits hameaux ankave, et il faut qu'une fumée s'élève pour que l'on devine un abri dans la forêt.

Ce contraste saisissant entre les paysages produits par des sociétés par ailleurs largement apparentées n'est qu'une manifestation parmi d'autres de la diversité des organisations sociales et techno-économiques rencontrées chez les Anga. Contrairement aux apparences, les immenses étendues de forêt où vivent les Ankave ne sont pas moins une production culturelle que le net damier des jardins et des enclos domestiques d'une vallée anga des hautes terres. Les Ankave offrent ainsi la possibilité de saisir la manière dont se renvoient l'un à l'autre un système socio-culturel particulier – dans lequel plusieurs arbres de la forêt tiennent une place éminente – et un mode original de gestion de la forêt, qui voit des agriculteurs s'enfoncer régulièrement dans la forêt tropicale humide, jusqu'à adopter des comportements de chasseurs-cueilleurs semi-nomades.

BIBLIOGRAPHIE

- BONNEMERE P., 1993, Pangium edule : A food for the social body among the Ankave-Anga of Papua New Guinea. in C.-M. Hladik et al. Eds, *Tropical Forests, People and Food. Biocultural Interactions and Applications to Development*, Man and the Biosphere Series, vol. 13, UNESCO, Paris, and The Parthenon Publishing Group, New York, 661-672.
- BONNEMERE P., 1996, *Le pandanus rouge. Corps, différence des sexes et parenté chez les Ankave-Anga (Papouasie-Nouvelle-Guinée)*. CNRS-Editions, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 426p.
- BONNEMERE P., 1999, en collaboration avec A. Walter et C. Sam, *Fruits d'Océanie. Utilisation traditionnelle des arbres fruitiers du Pacifique ouest*, Editions de l'ORSTOM, Paris, 245p.
- BONNEMERE P., LEMONNIER P. 1992, Terre et échanges chez les Anga (Papouasie Nouvelle-Guinée). *Etudes rurales*, 127-128, 133-158.
- GODELIER M., 1982, *La production des Grands Hommes*, Fayard, Paris, 373p.
- HERDT G., 1981, *Guardians of the Flutes. Idioms of Masculinity*, McGraw Hill Book Co, New York, 382p.
- LEMONNIER P., 1990, *Guerres et festins. Paix, échanges et compétition dans les Highlands de Nouvelle-Guinée*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 189p.
- LEMONNIER P., 1993, The Eel and the Ankave-Anga of Papua New Guinea: Material and Symbolic Aspects of Trapping. in C.-M. Hladik et al. Eds, *Tropical Forests, People and Food. Biocultural Interactions and Applications to Development*, Man and the Biosphere Series, vol. 13, UNESCO and The Parthenon Publishing Group, Paris and New York, 673-682.
- LEMONNIER P., 1997, 'Mipela wan bilas'. Identité et variabilité socio-culturelle chez les Anga de Nouvelle-Guinée, in S. Tcherkézoff, F. Marsaudon Eds, *Le Pacifique-Sud aujourd'hui. Identités et transformations culturelles*, CNRS Editions, Paris, 196-227.
- LEMONNIER P., 1998, Maladie, cannibalisme et sorcellerie chez les Anga de Papouasie Nouvelle-Guinée. in M. Godelier, M. Panoff Eds *Le corps humain. Suppléé, possédé, cannibalisé*, Editions des archives contemporaines, Paris, 7-28.
- LEMONNIER P., 1999, Agir de concert : la coopération chez les Anga. (De la valeur heuristique d'un concept poussiéreux). In Jamard, J.-L., Montiny, A., Picon, F. Eds, *La parenté d'Héphaïstos. Hommage à Robert Cresswell*, L'Harmattan, Paris, 349-368.
- PAIJMANS K., Ed. 1976, *New Guinea Vegetation*, CSIRO, Canberra, 213p.

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

L'homme et le Lac, 1995

Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996

Villes du Sud et environnement, 1997

L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998

Cet ouvrage trouve son origine dans les X^e journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2^e trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

Éditeurs scientifiques

Serge Bahuchet, Daniel Bley,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1999